





LE BUDGET 2021 et les projets d'investissements



OPÉRATION VILLAGE PROPRE



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS





L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



Infos pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie 38260 Gillonnay 04 74 20 53 44

™ mairie@gillonnay.fr

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public:

- lundi : 10h - 12h

- mardi: 10h - 12h et 16h - 18h30 - mercredi : 13h30 - 16h30

- jeudi: 10h - 12h

- vendredi: 10h - 12h et 15h - 18h.



Jusqu'au 1er juillet, le secrétariat ne sera ouvert les vendredis après-midi que de 15h à 17h30.



charge

tive (RSA);

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

20 ET 27 JUIN

Leurs conseillers départementaux, en

de l'aide sociale, dont la protection de

l'enfance et le revenu de solidarité ac-

NUMÉROS UTILES

École04 74 20 24 27
Services périscolaires04 74 20 31 03
Bibliothèque04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté. 04 76 93 51 46
Service des eaux04 74 20 86 73
SAMU15
Gendarmerie17
Pompiers
_

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE



www.gillonnay.fr



La montée des Guiguetières est désormais interdite aux poids-lourds!

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Ces 2 élections différentes se dérouleront le même jour, dans la salle des fêtes.

Les électeurs devront donc voter 2 fois, afin de désigner pour 7 ans :

facebook.com/Gillonnay

• 29 juillet • 7 octobre... Des bacs gris de 770 litres sont disposés à côté des Points d'Apport Volontaire, pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre

COLLECTE DES

jeudi matin à partir de 3h00.

DÉCHETS MÉNAGERS

gers, hors tri sélectif, est effectuée le

ELLE A LIEU LES SEMAINES PAIRES

Prochaines dates de collecte

La collecte des déchets ména-

12 août

• 26 août

• 9 septembre

• 23 septembre



• 3 juin

• 17 juin

• 1er juillet

• 15 juillet





De nouveaux conteneurs de tri sé-

Ils complèteront les emplacements

- place de la Vogue.
- près des HLM, rue de Battines.







UN NOUVEAU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

lectif (verre, papiers, emballages) vont être installés au carrefour entre le Chemin de Praronds et l'Allée du Pré Couchant (au nord de Giron

existants:



- de la gestion des collèges ;

- des routes départementales...

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1958

Bièvreisère Centre de vaccination ? de la Bièvre

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS:

Leurs conseillers régionaux, en charge :

des transports non urbains, dont les

de la gestion des lycées, de l'ap-

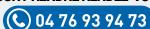
prentissage et de la formation

du développement économique;

de l'aménagement du territoire;

trains express régionaux (TER);

professionnelle...



ou sur le site internet www.doctolib.fr

COLLECTE DE MATÉRIEL D'ÉCRITURE USAGÉ

L'association Neurofibromatoses et Recklinghausen récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage.

L'argent est reversé à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses (maladies génétiques).

Tous les matériels d'écriture peuvent être collectés: stylos à bille, à plume, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, stabilos, tipex... (sauf les crayons de bois, crayons de couleur et tubes de colle).

La Mairie de Gillonnay s'associe à cette opération en installant une boîte de collecte au secrétariat de mairie.



https://www.anrfrance.fr/

Gillonnay



DÉCHÈTERIE

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : de 14h à 18h
- du mardi au samedi : 9h à 12h/14h à 18h **1** 04 74 20 33 03
- → Déchets verts, encombrants, déblais et gravats, batteries auto, huiles ménagères et minérales, métaux ferreux, papiers et cartons, pneus, bois, polystyrène, phytosanitaires, peintures, ampoules et néons, radiographies, plastiques et PVC, déchets d'équipements électriques et électroniques, vêtements et chaussures.

Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement

FEUX DE DÉCHETS VERTS

et du Règlement Sanitaire Départemental. Arrêté préfectoral du 18/11/2013.









Un an déjà!

Le 25 mai 2020 le nouveau conseil municipal se mettait en place. Un an que nous vivons de façon différente ; rencontres et échanges sont compliqués.

Avec l'arrivée de la vaccination de masse, l'espoir de retrouver un peu la vie d'avant devient de plus en plus probable. Espérons que la période estivale qui arrive puisse permettre à tous de se retrouver en famille, entre amis, pour partager de bons moments.

Le monde associatif attend avec impatience le feu vert de l'État pour redémarrer ses activités. Parmi les manifestations prévues cet été, en partenariat avec Bièvre Isère Communauté, nous vous proposerons une nouvelle soirée cinéma plein air le dimanche 08 Août.

Ce nouveau bulletin municipal vient vous rendre compte du travail engagé par l'équipe municipale depuis an.

Le budget 2021, considéré comme un budget de transition, nous permet de poursuivre les projets initiés lors de la mandature précédente (enfouissement de réseaux, poursuite de l'aménagement de la place de la mairie) mais aussi de développer un nouveau service pour les familles : l'accueil du mercredi.

Le devenir de l'espace Gyltiss comme la sécurisation de l'entrée du village font partie des projets qui seront travaillés prioritairement cette année.

Quelques changements cet été dans le personnel communal :

Emmanuelle Pinto, notre secrétaire de mairie, a souhaité, après 15 années passées dans la commune, rejoindre la ville du Grand-Lemps pour y exercer ses compétences en matière de comptabilité et de gestion des ressources humaines. Son départ sera effectif mi-juin, même si elle assumera encore quelques journées de travail jusqu'à début septembre.

Maria Guglielmi occupera son poste à partir du $1^{\rm er}$ juillet. Elle arrive de Roybon où elle assurait des fonctions similaires.

Un grand merci à Emmanuelle et bienvenue à Maria pour l'exercice de cette mission essentielle au fonctionnement de nos communes rurales.

Du coté des services techniques, Mona Lisa Dubanchet, actuellement employée au Fontanil-Cornillon, nous rejoindra le 1er septembre à Gillonnay pour gérer prioritairement la partie « espaces verts ». Dans l'attente de sa mutation, Aymeric Personne a été recruté en CDD pour assurer aux côtés d'Olivier Berthelot les travaux d'entretien de la commune.

Un grand merci à l'ensemble du personnel municipal, mais aussi à l'équipe enseignante, qui ne ménagent pas leurs efforts depuis des mois pour exercer leur missions dans ces conditions si particulières.

Bon été à toutes et tous en espérant des jours meilleurs à venir. Prenez soin de vous.

Jean-Paul Jullien-Vieroz, Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication Jean-Paul Jullien-Vieroz, maire.

Conception, rédaction et mise en page Commission Communication, adjoints.

Photos

Alexandre Grolleau, Mathias Allély...

Ressources : J.F. Pepillo, vecteezy.com, pxhere.com

Comité de lecture

Commission Communication, Emmanuelle Pinto.

Couverture

L'accueil périscolaire du mercredi.

Impression

Imprimerie Rochat, St-Étienne de St-Geoirs.

mai **2021**

Dans ce numéro :

Infos pratiques p. 2	La vie municipale p. 6
Éditorial, sommairep. 3	Périscolaire p. 7
Le budget 2021 p.4	La vie associative p. 8
Les projets d'investissement in 5	l'agenda des manifestations in 8



LE VOTE DU BUDGET

Préparé en commission, le budget primitif 2021 a été adopté en séance du conseil municipal le 08 avril à l'unanimité sur les bases suivantes en dépenses et en recettes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	609 000 €	381 600 €

Le conseil a souhaité, du fait du contexte économique lié à la crise sanitaire, ne pas faire évoluer les taux d'imposition cette année.

Ce budget, considéré comme un budget de transition en matière de projets d'investissement, permet malgré tout, à budget de fonctionnement identique à celui de l'année dernière, d'offrir un niveau de service supérieur à la population avec la mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi pour les familles.

FONCTIONNEMENT -

DÉPENSES	€	%	légende
Charges générales (entretien des bâtiments, voirie, assurances, fournitures diverses)	224 700	36,90	
Charges de personnel	263 100	43,20	
Autres charges (subvention aux associations, participations intercommunales, indemnités élus)	59 700	9,80	
Charges financières (remboursement intérêts emprunts)	18 000	2,96	
Dépenses imprévues	41 500	6,81	
Dotation aux amortissements	2 000	0,33	
TOTAL	609 000		



RECETTES	€	%	légende
Produits des services (recettes périscolaires, redevances occupation domaine public)	49 400	8,11	
Impôts et taxes (taxes foncier bâti et non bâti)	330 300	54,24	
Dotations et participations (État, Département, CAF, FCTVA)	207 700	34,11	
Autres produits de gestion courante (location bâtiments, remboursements divers)	21 600	3,55	
TOTAL	609 000		



INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€	%
Frais d'études (Espace Gyltiss, sécurité RD73, eaux pluviales)	28 500	7,47
Voirie et réseaux (enfouissement réseaux rue de l'église, mur de soutènement RD73, signalisation routière)	71 000	18,61
Bâtiments (aménagement cimetière, bâtiments Gyltiss, place de la mairie)	160 000	41,93
Mobilier, équipements (classe numérique, mobilier périscolaire et mairie, véhicule service technique)	55 800	14,62
Acquisition de terrains	3 000	0,79
Remboursement d'emprunts	63 300	16,59
TOTAL	291 600	

IUIAL 381 600

RECETTES	€	%
Excédents de fonctionnement capitalisés	148 640	38,95
Report excédent d'investissement 2020	77 250	20,24
Taxe d'aménagement	15 000	3,93
FCTVA	22 500	5,90
Subventions	118 210	30,98
TOTAL	381 600	



Les projets d'investissement 2021



Les projets d'investissements communaux sont bien souvent possibles grâce au soutien de l'État, de la Région et du Département

Notre capacité d'investissement moyenne est de l'ordre de 85 000 €, une fois les remboursements d'emprunts effectués.

Cette année, compte tenu des excédents importants dégagés sur l'exercice 2020, notre capacité d'investissement est de 200 000 € hors subventions.

Parmi les projets inscrit au budget 2021 :

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 RÉSUMÉ:

0% d'augmentation des impôts

Stabilité de l'endettement (pas de nouveaux emprunts)

Un budget équilibré à 990 600 €.

UNE HALLE PLACE DE LA MAIRIE

L'aménagement de la place de la mairie a été réalisé en grande partie sous la mandature précédente.

Reste à réhabiliter l'ancien local des pompiers occupé aujourd'hui par la chasse et le cyclo.

Compte tenu de la vétusté des installations et de la présence d'amiante dans la toiture, le conseil a décidé de démolir ces bâtiments et de construire à la place un espace ouvert type halle.

Les deux associations rejoindront des locaux mis à leur disposition à Gyltiss.



Ce nouvel espace nous permettra de faire vivre la place en facilitant la tenue d'un marché local, mais aussi en permettant aux associations d'organiser des manifestations dans un lieu ouvert et facile d'accès pour le public.

Ce projet est estimé à 117 000 € TTC. Le département et la région dans le cadre du plan de relance nous accompagneront à hauteur de 69 000 €.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE L'ÉGLISE

Ce dossier, préparé par l'équipe municipale précédente et validé en début de ce mandat, va nous permettre d'enfouir l'ensemble du réseau EDF et France télécom de la rue de l'Église depuis la RD73 jusqu'à la montée de Guiguetières.

Ces travaux, fortement subventionnés par TE38 (syndicat départemental d'énergie) dans notre cas de délégation de maitrise d'ouvrage, devraient démarrer d'ici juin.

Le reste à charge pour la commune est de 34 000 € sur un montant de travaux de 206 000 €.



RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE

L'ensemble du parc informatique mis à disposition des élèves est devenu obsolète. Dans le cadre d'un appel à projet « école numérique » notre candidature a été retenue.

Grâce à un financement de l'État de 50 %, nous allons équiper l'école d'une classe numérique mobile (5 ordinateurs portables + 10 tablettes) ainsi que d'un tableau numérique interactif tactile en classe de maternelle pour la rentrée 2021-2022

ÉTUDES

L'espace Gyltiss nécessite des travaux importants (réfection des toitures, mise en accessibilité...).

Aujourd hui « Au long de la D73 » utilise une partie de l'espace pour ses expositions. Le cyclo, la chasse, le comité des fêtes, les associations de façon générale ont besoin d'espace pour stocker leur matériel et se retrouver.

Le conseil souhaite, avant d'entreprendre des travaux, réfléchir globalement au devenir de cet ensemble immobilier, vestige industriel du passé, à destination du monde associatif.

La sécurisation de l'entrée du village coté Est fait partie des projets mis sur la table pour les années à venir, en lien avec l'enfouissement des réseaux Route du Dauphiné et la réfection de la chaussée par le département.

28 500 € ont été affectés cette année à l'étude de ces différents dossiers.





La vie municipale

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Elle s'est déroulée en comité restreint, avec la présence des porte-drapeaux, de quelques élus, et du Conseil Municipal d'Enfants accompagnés de leur parents.

Suite à la lecture par le maire du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, les enfants ont lu à tour de rôle le message de l'Union Française des Anciens Combattants. Ils ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. La cérémonie s'est clôturée par la Marseillaise chantée par les enfants.



VILLAGE PROPRE

Le Conseil Municipal des Enfants avait exprimé le souhait de mettre en place une journée citoyenne. La municipalité a attendu la fin du confinement pour mettre en œuvre l'action « Village propre ».

Le dimanche 9 mai, environ 50 adultes et presque autant d'enfants se sont présentés devant la Mairie. Alexandre Grolleau, adjoint à la vie locale et à l'environnement, a constitué des groupes et des circuits de nettoyage répartis sur l'ensemble de la commune, puis leur a distribué le matériel nécessaire (sacs poubelles et gants pour les enfants).



150 kg de déchets ont été récoltés, ce fut donc une grande réussite, même si l'on peut difficilement se réjouir de trouver autant de déchets dans la nature, parmi lesquels des masques, des mégots, des morceaux de plastique ou des emballages alimentaires. La majeure partie de ces déchets ont été ramassés dans la plaine, le long des routes ou à quelques endroits précis ; le centre-bourg était quant à lui relativement propre.

Pour récompenser les participants, la municipalité a offert une bouteille de jus de fruits à chaque famille, ne pouvant proposer à boire en raison des contraintes sanitaires. La Boulangerie Itinérante, qui s'était associée à ce projet, a également offert une part de pizza à chacun.

LA COURSE AUX TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Organisée par la bibliothèque municipale pendant la première semaine des vacances de Pâques, elle a vu une trentaine d'enfants, accompagnés d'un parent, se rendre chaque jour sur un site du village pour y trouver une question ayant trait au patrimoine ou à la vie du village, une mission (dessiner, peindre, photographier, imaginer, réaliser quelque chose se rapportant à la thématique du jour) et l'indication sur la destination du lendemain.

L'exercice a suscité l'enthousiasme des petits et des grands! Le samedi, pour la clôture du jeu, ils étaient heureux d'énoncer à la bibliothécaire Évelyne Thoniel les réponses aux cinq questions. Et plus encore de lui présenter l'ensemble des trésors qu'ils avaient élaborés, sous le regard admiratif de l'équipe d'organisation: dessins multicolores, photographies personnalisées, galets colorés aux motifs originaux, sachets de graines pour alimenter la grainothèque, plants, poussins et moutons décoratifs...

Cette animation était aussi prétexte à faire découvrir la bibliothèque. Mission réussie puisqu'elle a enregistré l'inscription de nouveaux lecteurs.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

L'article 83 de la loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit que « dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale ».

Les trois conseillers municipaux élus sur la liste d'opposition souhaitent s'inscrire en tant que membres à part entière du conseil municipal, et ne veulent donc pas faire valoir leur droit à une tribune d'expression spécifique au sein du bulletin municipal ou des autres modes de communication de la commune.



Périscolaire



UN PURIFICATEUR D'AIR À LA CANTINE

Mardi 17 mars, Yannick Neuder, président de Bièvre Isère Communauté et vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné de Thierry Rolland, vice-président de Bièvre Isère Communauté et délégué au budget et à la commande publique, s'est rendu sur l'invitation du Maire et de Véronique Billamboz, adjointe à la vie scolaire, à l'école de Gillonnay, afin d'inaugurer le purificateur d'air installé récemment dans la salle de restauration scolaire.

Afin de limiter la propagation du virus, la Région a financé plus de 2500 purificateurs d'air à hauteur de 80% sur une base de 1800€ afin d'aider les communes à s'équiper de ce matériel. Une étude financée par la Région démontre que les filtres de ces appareils sont capables de débarrasser l'air de plus de 99% des particules virales, et notamment du Covid-19.

Cette acquisition permet de sécuriser l'espace de restauration scolaire, lieu où les enfants enlèvent habituellement leur masque le temps du déjeuner et donc le plus propice à la propagation du virus.



ACCUEIL DU MERCREDI

L'accueil périscolaire du mercredi est ouvert depuis début janvier.

Deux animatrices, Mélissa Perier, titulaire du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et du BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et Stella Garant, stagiaire BAFA, ont été recrutées pour renforcer l'équipe en place.

Une dizaine d'enfants profitent régulièrement de cet accueil, ouvert aussi bien aux familles de Gillonnay qu'aux enfants d'autres communes.

La tarification est établie en fonction du quotient familial. Les inscriptions peuvent se faire à la journée avec repas ou en demi-journée pour être en adéquation avec les besoins des familles. L'équipe périscolaire a mis en place des programmes d'animations par période.

En février et mars, les enfants ont pu faire appel à leur imagination sur le thème « Invente ta planète, ton monde à toi ».

En mai, les enfants ont fait partie de la nouvelle tribu de « Nagawika », avec découverte de danse et maquillage indien au travers de grands jeux.

Pour participer aux activités organisées le mercredi ou avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service périscolaire :

- par mail : periscolaire@gillonnay.fr
- par téléphone au 04 74 20 31 03

ou à consulter le site *www.gillonnay.fr* rubrique *services périscolaires*.



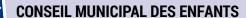


L'équipe municipale a engagé une réflexion sur la restauration scolaire et a décidé de mettre en place un comité composé de 14 membres : le maire, 6 élus, 1 représentant avec des compétences techniques, 1 représentant des parents d'élèves et 5 parents.

Ce groupe de travail a pour objectif de faire le bilan de la situation actuelle (prestataires, obligations légales, tarification...) pour ensuite envisager différentes propositions pour les années à venir, qui seront soumises au conseil municipal.

La première semaine de mai, le comité a proposé des sondages aux parents pour connaître leurs attentes en matière de restauration, et aux enfants pour évaluer leur avis sur la cantine.

Tous les jours de la semaine, des membres du comité ont récolté des informations qui seront ensuite analysées pour voir quelles améliorations le comité pourrait proposer.



Le conseil municipal d'enfants, composé de 8 élèves de cours moyen, élu depuis fin novembre, se réunit tous les mois en présence de l'élue référente, Mélanie Lopes.

Ces réunions sont toujours très riches en idées et propositions! Chacun des petits élus a ainsi pu présenter ses projets pour la commune.

Parmi ceux-ci, ils ont décidé de réfléchir à un nom pour leur école, une aire de jeux et de loisirs, une boîte à livres dédiée aux enfants, une journée propre.

Concernant le nom de l'école, ils ont recueilli les suggestions des élèves des classes élémentaires, beaucoup débattu, voté et fait une proposition au conseil municipal.

Afin de remercier nos jeunes conseillers pour leur investissement, la commune a offert à chacun un sweat-shirt aux couleurs du CME.





La vie associative

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

En raison des contraintes sanitaires en vigueur depuis plusieurs mois, les associations de la commune rencontrent des difficultés pour maintenir leur activité. Entre l'impossibilité de se réunir sur la voie publique, ou la fermeture des salles communales, les associations ont dû annuler beaucoup de manifestations (Cross des Marrons, Tombola du Sou des Ecoles), ou même temporairement arrêter leur activité (l'Automne Ensoleillé par exemple).

Cependant, certaines ont malgré tout pu profiter de dérogations préfectorales, comme notamment l'école Vélo Jeunes gérée par le Cyclo Club de Gillonnay. Les mineurs ont ainsi pu continuer la pratique sportive en extérieur pendant plusieurs semaines.



Enfin, pour maintenir leur activité, quelques associations (Anciens Sapeurs-Pompiers, Cyclo Club, Sou des Écoles) ont eu recours en ce début d'année à de la vente à emporter. Malgré la formule qui nécessite de commander à l'avance, ces opérations ont toutes rencontré un très grand succès!

PLANTATION DE HAIE



Le 09 mars dernier, la Mairie s'est associée avec l'Association Communale de Chasse Agréée pour planter une haie d'environ 120 mètres, composée d'une dizaine d'essences locales (noisetiers, cornouillers, sureaux...), sur une parcelle communale située au sud du lotissement de l'Horme.

Cette action, financée par des fonds européens, a pour but d'encourager la végétalisation des zones non urbanisées et surtout de préserver la biodiversité.

La plantation a été réalisée par une trentaine d'étudiants de BTS du Lycée Agricole de la Cote S^t-André, travaillant en lien avec l'ACCA, afin de valider leur cursus, et sous l'œil vigilant des élèves du BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature).

L'agenda des manifestations



(sous réserve des autorisations préfectorales)



Au long de la D73

Du 4 au 13 juin, Espace Gyltiss Lundi au vendredi : 14h à 19h Samedi et dimanche: 10h à 12h - 14h à 19h Vernissage le vendredi 4 juin à 18 h. Exposition collective d'artistes locaux de l'association « Au long de la D73 ».

♦ https://aulongdelad73.wixsite.com/d-73



Grand pique-nique

Dimanche 13 juin, à partir de midi Chapelle Notre-Dame du Mont Organisé par le Comité des fêtes.

Infos: 306 03 25 54 23



Les Arts allumés

Du 4 au 27 juin sur le territoire Théâtre, danse, cirque, concert, marionnettes, fanfare... Organisé Bièvre Isère Communauté Infos et programme:

www.bievreisere.com



Kermesse de l'école

Samedi 26 iuin Organisé par le Sou des Écoles

Infos: ■ soudesecoles.qillonnay@qmail.com



Rando gourmande

Dimanche 6 juin, départ entre 9 h et 11 h, de l'Espace Montgontier Parcours (3-4 ou 7-8 km) jalonnés de dégustations et quizz, sans inscription. Organisé par la maison Jouvenal. 9 € par personne, 5 € pour les 6-12 ans Infos : • 04 74 20 31 77



Cinéma en plein air

Dimanche 8 août, place de la mairie Organisé Bièvre Isère Communauté: 38 représentations sur le territoire, du 2 juillet au 28 août. Infos et programme :

www.bievreisere.com

